

EXTRAITS DE LA SEANCE DU 12 DECEMBRE 2011

Le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le lundi 12 décembre 2011 à 20 h 30, salle du conseil municipal de la mairie, sous la présidence de Monsieur CUMONT Denis, Maire.

Etaient présents : MM. CUMONT, PECHENOT, GARNIER, CHANUT, PREAU, Mmes DANREZ, CAGNAT, MM. MADELENAT, VIGNOL, ROBIN, Mme BARON, M. PERNOT.

Etaient Absents excusés : Mmes SUTTER, GIABBANI (pouvoir à C. PECHENOT).

Secrétaire de séance : P. MADELENAT.

☆☆☆

REMBOURSEMENT DE FRAIS DE MISSION DES ELUS

Le conseil municipal accepte de rembourser à Messieurs PECHENOT et GARNIER l'intégralité des frais de mission qui s'élèvent respectivement à 254,40 € et à 242,70 €, pour leur participation au congrès des Maires de France les 22 et 23 novembre 2011.

PERSONNEL COMMUNAL – MODIFICATION DU REGIME INDEMNITAIRE

A compter du 1^{er} janvier 2011, l'indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires (IFTS) octroyée aux directeurs territoriaux, aux attachés et aux secrétaires de mairie (catégorie A) ayant vocation à indemniser le temps passé aux réunions du conseil municipal, notamment, et autre travaux supplémentaires, est remplacé par la prime de fonctions et de résultats (PFR), laquelle se compose d'une part liée aux fonctions et une autre part liée aux résultats et à la manière de servir. Le conseil municipal adopte cette modification qui prendra effet au 1^{er} janvier 2012.

AMENAGEMENT DE LA RD 31 – AVIS SUR LE RAPPORT DU COMMISSAIRE ENQUETEUR

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance des conclusions du commissaire enquêteur suite à l'enquête publique concernant l'aménagement de la RD 31 et du carrefour giratoire avec la RD 158 :

- rejette le projet tel que modifié par le commissaire enquêteur,
- décide que la commune de Perrigny ne participera pas la réalisation de ces aménagements,
- demande la prise en compte de l'avis de la commune de Perrigny,
- décide d'effectuer un recours gracieux contre l'arrêté préfectoral,
- reste à la disposition des autorités compétentes pour expliciter sa position si nécessaire,
- convient d'attendre le résultat des démarches énoncées ci-dessus avant de décider des suites à donner à cette affaire.

BUDGET PRINCIPAL – DECISION MODIFICATIVE N°2

Le conseil municipal adopte les derniers ajustements de crédits sur le budget 2011, par le virement de crédits de dépenses suivants :

- Chapitre 022 – Dépenses imprévues : - 5 721 €
- Chapitre 012 - Rémunérations du personnel : + 5 721 €.

CPI DE PERRIGNY – COMPOSITION DU COMITE CONSULTATIF COMMUNAL

Le comité consultatif communal du centre de première intervention de Perrigny a été constitué en 2003. Suite à des mouvements de personnes, il est nécessaire de procéder au renouvellement de ses membres, notamment des membres du conseil municipal. Messieurs PREAU Philippe et MADELENAT Pascal sont désignés pour y siéger.

DECISIONS DU MAIRE :

Le conseil municipal donne acte au Maire des décisions prises par délégation pour assurer diverses tâches de gestion courante :

- N° 2011/33 du 04/11/2011 : Attribution du lot n° 4 (couverture-zinguerie-étanchéité) du marché de construction des ateliers municipaux. Titulaire : DURY pour 85 488,99 € HT.
- N° 2011/34 du 07/11/2011 : Avenant n° 1 au lot n° 1 (VRD) du marché de construction des ateliers municipaux. Travaux complémentaires de voirie (+ 17 927 € HT), déduction pour réfection passage du rû (- 6 000 € HT). Total plus-value : 11 927 € HT.
- N° 2011/35 du 02/12/2011 : Acceptation de sous-traitance au lot n° 2 (Gros œuvre) à la Sté H.C. fondations spéciales du marché de construction des ateliers municipaux.
- N° 2011/36 du 02/12/2011 : Tarifs des services municipaux pour l'année 2012.

Les tarifs de la taxe de raccordement à l'égout et de la surtaxe du service de l'assainissement restent inchangés.

AMENAGEMENT DU CHEMIN DE LA COTE DE BREANDES (CR 67) – MAITRISE D'OEUVRE

Le conseil municipal accepte la proposition d'honoraires de la Société ECMO relative à la seconde phase d'étude pour l'aménagement du chemin de la Côte de Bréandes (CR 67). Le coût de la mission est établi au taux de 4,75 % du montant prévisionnel des travaux, soit la somme de 11 875 € HT.

AFFAIRES DIVERSES :

- Construction des ateliers municipaux : La plateforme et la voirie ont été terrassées par l'entreprise ETPB et les fondations sont terminées. L'entreprise FONTAINE prépare le coulage de la dalle qui pourra être exécuté à partir de la semaine prochaine.
- Météo France : En prévision de la fermeture de la station météorologique de Saint-Georges-sur-Baulche, en septembre 2013, la direction interrégionale Centre Est de Météo France est intéressée par un terrain dont l'environnement est très favorable pour l'implantation de différents capteurs et d'une station automatique sous abri d'un peu plus de 3 m² d'emprise au sol.
- Conseil d'école maternelle le 14 novembre 2011 : Les effectifs prévisionnels pour la rentrée 2012 sont en baisse (33 élèves), d'où l'inquiétude de l'équipe enseignante. Néanmoins, les prévisions pour la rentrée 2011 étaient de 37 enfants, et les effectifs seront en fait, en janvier prochain, de 45. Par souci de simplification, les inscriptions, pour le restaurant scolaire, se feront directement au niveau de la garderie (comme pour l'école élémentaire) dès la rentrée de janvier 2012. La directrice remercie la municipalité pour les travaux de peinture et la réalisation de la liaison Internet par câble.
- Conseil d'école élémentaire le 15 novembre 2011 : Les effectifs prévisionnels pour la rentrée 2012 sont en hausse (78 à 80 élèves), + 8 par rapport à la précédente rentrée. Du mobilier supplémentaire est nécessaire, et étant donné la vétusté de certains matériels, il est demandé la mise en place d'un programme de remplacement des tables et chaises sur trois ans (une classe par an). L'école précisera la demande (nombre de tables simples ou doubles, réglables ou non-réglables).
- Communauté de l'Auxerrois – Commission transports et logement-habitat : Les 3 points évoqués sont les suivants : Proposition de modification de réseau pour l'adapter aux constats et aux réclamations des usagers, adhésion à la plateforme MOBIGO-covoiturage proposée par le Conseil Régional, service de transport à la demande des personnes à mobilité réduite.
- Conseil communautaire du 17 novembre 2011 - Principaux points inscrits à l'ordre du jour : Changement d'adresse du siège de la C.A. pour accessibilité de l'accueil aux personnes à mobilité réduite. Bureau au rez-de-Chaussée au 3 rue Clémenceau ; Mise en place d'une filière de recyclage des textiles et projet de construction de déchèterie à Branches ; Fonds de concours petite enfance ; Nouvelle convention entre la C.A. et la Ville d'Auxerre pour le service de navettes en centre-ville ; Parc d'activités à Appoigny.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 10.